



Merçi pour votre confiance !

L'équipe municipale tient à remercier les habitants pour la confiance accordée lors des élections municipales. Ce résultat représente un moment important pour notre commune et nous donne une motivation forte pour agir rapidement, concrètement et dans l'intérêt général.

Au moment où nous écrivons ce bulletin, plusieurs actions ont déjà été engagées ou réalisées.

PREMIÈRES ACTIONS DÉJÀ ENGAGÉES



Balisage du chemin de
Saint-Jacques-de-Compostelle



Plantation à la station
d'épuration



Bassin du château avec
poissons et fontaine solaire



Nettoyage des plaques en marbre
descriptives des lieux



La Place de l'Eglise n'est plus un lieu
de stationnement.



Miroirs de sécurité posés
dans les virages



Barrière de protection le long de l'école,
côté poulailler



3 arbres plantés sur le haut de la cour de l'école



Pose des cache-conteneurs avec ajustement du nombre à
certains endroits fréquentés et création de passages
piétons à proximité.



Finalisation de la départementale Avenue des écoles:
zone à 30, priorité vélos et piétons.

FINANCES LOCALES

Le budget primitif pour 2026 a été voté le 30 avril.

Le coût des travaux engagés sur la route départementale a fortement impacté les ressources de la commune et absorbé la quasi-totalité de sa capacité d'autofinancement.

Des économies devront être recherchées et des aides et subventions sollicitées pour redresser la situation.

Cela n'entame en rien notre détermination à réaliser les investissements pour lesquels nous nous sommes engagés et nécessaires pour améliorer le bien-vivre de tous les Malvois.

VIE LOCALE, AGENDA & ASSOCIATIONS



Inscriptions ouvertes pour les enfants nés en 2023!

Renseignez-vous en Mairie pour connaître les démarches et les pièces à fournir.

Si vous avez des enfants nés en 2024, faites-vous connaître à la Mairie

RPI (ÉCOLES DE
MALVES ET BAGNOLES)



JOURNÉE CITOYENNE

La mairie organise une journée citoyenne

le 13 juin, consacrée à la finalisation du nettoyage du parc.

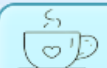
Le gros du travail a déjà été réalisé.

Cette journée permettra de peaufiner les abords et de terminer les petits travaux de finition et de passer un bon moment **ensemble** !

Les participants peuvent prévoir :

gants, sécateurs, petits outils de jardinage, matériel léger adapté.

Inscription en Mairie souhaitée avant le 10 juin.



CAFÉ PAPOTE

Le prochain Café Papote aura lieu :

jeudi 18 juin de 14h30 à 16h30
au même endroit (derrière le pôle santé)

Organisation : le FSCS Foyer.



LES Z'AMIS DE MALVES

L'association Les Z'Amis de Malves organise un loto **le dimanche 14 juin** !

FÊTE DU VILLAGE

Organisée par le FSCS Foyer,
la fête du village aura lieu le 1er août.

Notez-le bien dans vos agendas

JOURNÉE BIEN-ÊTRE

Le FSCS Foyer organise
une journée bien-être
le samedi 12 septembre 2026 !



CANICULE
PROTEGEZ-VOUS,
PROTÉGEZ LES AUTRES



Dans le cadre du plan national canicule, la Mairie recommande aux personnes de plus de 65 ans, reconnues handicapées et/ou vivant seules ou isolées familialement de s'inscrire auprès du secrétariat de Mairie pour bénéficier de la veille sanitaire mise en place sur la Commune, en cas de Vigilance, déclenchée par les services de l'Etat.

CIVISME, PRÉVENTION ET ENVIRONNEMENT



DÉJECTIONS CANINES

Les déjections canines doivent obligatoirement être ramassées par les propriétaires d'animaux.

Ce rappel relève du respect de tous :

Riverains, enfants, agents communaux, promeneurs, personnes âgées.

En cas d'incivilités répétées, des verbalisations pourront être appliquées.



DÉBROUSSAILLAGE ET PRÉVENTION INCENDIE

Avec l'arrivée des périodes sèches, **chacun est invité à faire preuve de vigilance.** Il est important de débroussailler les terrains concernés, entretenir les abords des habitations, limiter les végétaux secs, éviter les comportements à risque, signaler rapidement tout départ de feu.

Lorsque cela est possible, il est recommandé de privilégier les appareils électriques plutôt que thermiques, notamment pour limiter les risques d'étincelles et de départ de feu.

**RESPECT DE
L'ENVIRONNEMENT**



La qualité de vie du village dépend aussi des gestes du quotidien :

Ne pas jeter de déchets dans l'espace public, respecter les zones naturelles, utiliser correctement les containers, préserver les espaces verts, laisser les lieux propres après son passage.

Zoom SUR LE PROJET DU CARRÉ DÉTENTE

A proximité des installations sportives, entre le terrain de football, le city stade et les terrains de tennis, un lieu de rencontre convivial et intergénérationnel sera prochainement créé pour compléter la zone sport et nature du bas du village.

Le projet sera découpé en plusieurs phases, par priorités.

La première phase, prévue cet été, prévoit notamment la remise en état de la zone avec :

- l'ouverture des perspectives visuelles, notamment entre le city stade et les terrains de tennis, en taillant les sapinettes
- la réparation des grillages
- le déplacement des bennes à verre contre le hangar de rangement de la commune
- la création d'un espace parc à vélos à la place des bennes à verre
- l'installation d'une structure bois / abri le long du mur de 20 mètres situé à l'arrière du terrain de tennis
- l'aménagement d'un terrain de pétanque

À terme, plusieurs évolutions sont envisagées dans ce carré détente :

- taille des pins avec installation de pièges à chenilles processionnaires,
- clôture complète de la zone,
- espace de jeux pour enfants pouvant accueillir de 10 à 16 enfants en simultané
- terrain de beach-volley / beach-tennis clôturé,
- ainsi que d'autres aménagements complémentaires (tables, chaises longues, poubelles etc.)

Simple, progressif et évolutif, **Le Carré Détente** a pour objectif de compléter cet espace existant en véritable lieu de vie, agréable, fonctionnel et fédérateur.

La commune communiquera toutes les informations utiles à chaque étape de son avancement.

Et chaque phase sera inaugurée autour d'un moment convivial offert par la mairie avec invitation aux habitants à venir profiter du lieu avec leurs propres équipements de détente !

Ci-dessous le plan pour visualiser le projet global:





Notre commune avance grâce à l'engagement de chacun : élus, agents, associations, bénévoles et habitants.
Continuons ensemble à faire de Malves un village propre, vivant, sécurisé, et surtout convivial !

**NUMÉROS UTILES**

Mairie.....	04 68 77 12 43
Astreinte (le week-end).....	06 32 11 67 68
Eau (urgence).....	0 800 01 18 90
EDF (urgence).....	0 972 67 50 11
Service Secours (num européen).....	112
Pompiers.....	18
SAMU.....	15
Gendarmerie.....	17

**NOUVEAU MAIL DE LA MAIRIE**

La mairie dispose désormais d'une nouvelle adresse email officielle:

mairie@malvesenminervois.fr

Merci de privilégier cette adresse pour vos échanges administratifs



Horaires d'ouverture de la Mairie: Lundi, Mardi et Jeudi: **11h-12h et 17h-18h** - Mercredi: **11h-12h** - Vendredi: **11h-12h et 16h-17h**

**BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE**

La bibliothèque municipale vous accueille
**tous les mercredis de 16h à 17h, le mardi 16
Juin de 16h à 17h**

Livres, jeux, documents, coin lecture...
Pour petits et grands !

**NOUVEAU SITE INTERNET**

Découvrez le nouveau site de la mairie:

www.malvesenminervois.fr

Actualités communales
Démarches utiles
Informations pratiques
Événements
Documents Municipaux

**Panneau
Pocket**

Recevez les alertes et les informations importantes de la commune en direct sur votre téléphone

Téléchargez gratuitement l'application PanneauPocket

RECHERCHEZ "malves en minervois"

AJOUTEZ la commune en favori et activez les notifications

Tutoriel complet et vidéo explicatives disponibles ici:

**RESEAUX SOCIAUX**

Suivez nos *actus minute* sur Facebook
et le *Carnet visuel* du village sur Instagram



Scannez-moi!

PERMANENCE MUNICIPALE

A partir de juin, une permanence sera assurée par un élu, chaque mardi de **16h à 18h**, pour les associations, le social et la communication.